

CORSI DI LETTORATO LM1 2023-2024

*** Magistrale 1 : il dottorato annuale è obbligatorio per tutti i curricula (Fricke + Lureau + Malvani), sia per gli studenti che necessitano di 6 cfu che per quelli che hanno bisogno di 12 cfu.

Lecteurs	Alessandra Fricke, Maxence Lureau , Francesca Malvani
Enseignement	Lectorat
A.A.	2023/2024
Annualité	I année de la Laurea Magistrale
SSD	L-LIN/04
Horaire des cours	Cfr. tableau
Salles	idem
Semestre	I e II
Ricevimento	alessandra.fricke@uniroma1.it maxence.lureau@uniroma1.it francesca.malvani@uniroma1.it

Description des modules (I /II semestre)

Traduction : entraînement à la traduction de différents types de textes (littérature, scénarios et dialogues de film, histoire, histoire de l'art, science, éducation, journalisme), de l'italien au français et du français à l'italien. L'objectif est de permettre aux étudiants de reconnaître les spécificités du texte et d'identifier les techniques de traduction les plus adaptées. Les difficultés rencontrées donneront lieu à une révision générale des connaissances et à un approfondissement des acquis linguistiques. Pour la partie français-italien l'accent sera mis tout particulièrement sur la dimension stylistique et les niveaux de langue. cf. Programme général de langue française – Laurea magistrale.

Production écrite : entraînement à une pratique diversifiée de l'écriture à contraintes qui convoquera différentes catégories génériques littéraires ou techniques. Les activités d'écriture et de réécriture impliqueront que les codes et les règles du genre (lexique, syntaxe, registre de langue, énonciation...) soient clairement identifiés et mis en pratique.

Oral : entraînement à l'exposé oral: durant toute l'année, entraînement à l'exposé oral sur des thèmes d'histoire, géographie, art et institutions européennes.

Bibliographie : Se renseigner auprès des lecteurs.

Programme d'examen pour étudiants « frequentanti » et « non frequentanti »

Traduction de deux textes : italien en français (maximum 300 mots ; 70% de la note finale) / français en italien (maximum 300 mots ; 30% de la note finale)

durée de l'épreuve : 3 heures

Production écrite : deux contraintes d'écriture ou de réécriture, d'une longueur totale de 750 mots

durée de l'épreuve : 3 heures

Oral: exposé de l'étudiant d'une quinzaine de minutes, avec ou sans présentation, au choix de l'étudiant + une ou deux questions sur d'autres sujets d'histoire-géographie au choix du lecteur

Méthodes d'évaluation

- **Pendant les cours**, un certain nombre de « verifiche in itinere » seront organisées afin de permettre aux étudiants de s'entraîner aux épreuves finales et d'évaluer leur propre niveau. Celles-ci seront annoncées par le lecteur responsable sur sa page personnelle afin que tous les étudiants puissent y participer
- une **prova finale** comprenant les différentes épreuves (traduction, production écrite et expression orale) sera organisée en fin de semestre ou fin d'année dans chaque groupe de lectorat.
- les **sessions ordinaires** d'examens écrits sont : juin 2024 ; septembre 2024 ; janvier 2025.
- les étudiants qui se seront présentés à la **prova finale** d'un des groupes de lectorat ne pourront pas se

représenter à la session ordinaire de juin (la *prova finale* faisant partie de cette même session)

- les étudiants doivent obtenir une moyenne de 18/30 aux deux épreuves écrites et 18/30 à l'épreuve orale de lectorat et aucune note inférieure à 15/30 pour que l'évaluation finale du lectorat soit positive
- en production écrite un dictionnaire monolingue de langue française est autorisé, en traduction aucun dictionnaire
- les notes de lectorat sont valables pendant 4 sessions
- **Pour se présenter aux épreuves de lectorat, les étudiants doivent s'inscrire préalablement sur <http://lettoratogolf.uniroma1.it/>**

ATTENTION! Erreurs rédhibitoires :

Des erreurs répétées sur les points suivants vous empêcheront de valider le lectorat :

- la conjugaison des verbes à tous les temps et tous les modes;
- morphologie des prépositions simples (à, au, à l', aux, de, du, etc.);
- morphologie du nom: singulier/pluriel, masculin/féminin;
- accord sujet/verbe
- accord du participe passé
- discrimination qui/que
- la négation simple (ne... pas/plus/jamais ; aucun... ne ; personne... ne) et complexe (par exemple avec les indéfinis du type: personne ne, nul ne, aucun ne, ne personne...)
- accents graphiques distinctifs (a/à, du/dû etc.)
- accents graphiques sur <e> (è,é, ê)

Traduction	venerdì	10.00-12.00	Lab CLA01	Lureau
Prod. écrite	martedì	12.00-14.00	Vet. T	Fricke
Oral	lunedì	17.00-19.00	vet. C	Malvani